



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2019, je fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Suite à la réalisation du mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant est de l'opinion que «les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers tirés du rapport financier annuel audité de la Municipalité pour l'exercice clos le 31 décembre 2018».

L'exercice financier 2018 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 309 022\$, résultant de recettes se chiffrant à 5 574 309\$ comparativement aux dépenses de 5 265 287\$ tel qu'audité par le vérificateur externe.

Sur les charges totales de 5 millions, près de 1 million constitue des frais pour les obligations incontournables ou des quotes-parts non-discutables :

- Quote-part de la MRC : 221 784\$
- Sûreté du Québec : 351 862\$
- Communauté métropolitaine de Québec : 40 542\$
- Gestion des matières résiduelles : 336 967\$

RÉALISATIONS EN IMMOBILISATIONS 2018

- Procuration de l'équipement informatique pour le conseil sans papier et pour l'affichage numérique;
- Divers équipements pour le service de Sécurité incendie, entre autres un véhicule tout-terrain pour le sauvetage hors-routier;
- Réfection d'une partie du boul. Valcartier, le chemin Redmond et du boul. St-Sacrement;
- Travaux et études préparatoires pour l'éventuel projet de réfection de la patinoire;
- Procuration de divers équipements pour les services de Loisirs : Patrimoine, Club Ados, bibliothèque, Centre Physik et autres infrastructures de loisirs;
- Travaux d'amélioration et mise au point sur diverses infrastructures municipaux : garage municipal, réaménagement du complexe sportif; salle de conférence incendie, centre communautaire.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, investissements en immobilisation, etc) les états financiers indiquent que l'affectation à l'excédent accumulé passe de 3 071 307\$ à 3 508 711\$, soit une hausse de de 437 404\$.

CONCLUSION

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2018 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière.

Le 30 janvier dernier, les membres du conseil ont adopté le budget pour l'année 2019. Malgré le cout de l'inflation et les autres augmentations importantes identifiées reliées aux opérations régionales et aux services, à la sécurité publique et l'environnement, l'objectif premier du conseil municipal est de maintenir un taux de taxation raisonnable tout en continuant de fournir des services de qualité. Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux de taxes générales foncières à 0,34 \$ pour l'année 2019.

Les orientations pour 2019 incluent la modernisation progressive des infrastructures (routes, ponts, bâtiments) et des équipements. Les dossiers concernant la Sécurité publique, l'Environnement, le Plan d'urbanisme et les Loisirs occuperont également une place importante dans les priorités municipales.

Brent Montgomery, maire